**République du Sénégal**



Août-Octobre 2022

**Un peuple - Un but - Une foi**

**Ministère de l’Economie, du Plan et de la Coopération**

**Agence Nationale de la Statistique et de la Démographie (ANSD)**

*Ecole Nationale de la Statistique et de l’Analyse Economique Pierre Ndiaye (ENSAE)*

**RAPPORT DE STAGE D’IMMERSION**

**Thème**

**DETERMINANTS DE L’EMIGRATION DES JEUNES SENEGALAIS DE 15 A 34 ANS POUR DE L’EMPLOI**

**Rédigé par Maitre de Stage**

**Alex Komla LABOU M. Jean Pierre BAHOUM**

*Elève Ingénieur Statisticien Economiste Ingénieur Statisticien Démographe*

# DECHARGE

L’École Nationale de la Statistique et de l’Analyse Économique Pierre Ndiaye (ENSAE) de Dakar et l’Agence Nationale de la Statistique et de la Démographie (ANSD) n’entendent donner aucune approbation ni improbation aux opinions émises dans ce document. Ces opinions doivent être considérées comme propres à l’auteur

# REMERCIEMENT

L’aboutissement de ce document est rendu possible grâce à l’appui, l’assistance, au suivi, aux conseils, aux remarques, à l’écoute de l’ensemble des agents de la division des statistiques démographiques et sociales d’une part et d’autre part à l’encadrement, à la rigueur, à la disponibilité, au soutien, aux sacrifices de l’administration de l’ENSAE Pierre Ndiaye depuis le début de notre formation. Nous remercions toute la direction de l’ANSD qui nous a permis de participer à leurs activités et d’effectuer notre stage d’immersion, particulièrement à M. Jean Pierre BAHOUN, Coordonnateur du RGPH-5. Notre haute reconnaissance et gratitude vont à l’encontre de nos enseignants de l’ENSAE qui n’ont ménagé aucun effort pour nous guider tout au long de notre parcours et continue de nous accompagner pour une formation de qualité notamment M. Souleymane DIAKITE, responsable de la filière des Ingénieurs Statisticien et Economiste, M. Idrissa DIAGNE Directeur par intérim de l’ENSAE, M. Souleymane FOFANA responsable de la filière ITS, M. Mamadou BALDE responsable de la filière AS. Nos remerciements à tous nos encadreurs de stage, M. Augustin NDIAYE, M. Bachir DIOUF, Messieurs Abdou et Aliou TINE qui nous ont suivi durant tout le stage et qui ont tellement contribué à l’aboutissement de ce document.

# AVANT-PROPOS

Créée en 2008, l’École Nationale de la Statistique et de l’Analyse Économique Pierre Ndiaye (ENSAE) de Dakar est une école d’enseignement supérieur rattachée à l’Agence Nationale de la Statistique et de la Démographie (ANSD) du Sénégal. Elle forme avec l’Institut Sous-régional de la Statistique et de l’Économie Appliquée (ISSEA) de Yaoundé et l’École Nationale Supérieure de Statistique et d’Économie Appliquée (ENSEA) d’Abidjan un réseau de trois grandes écoles subsahariennes hautement qualifiées dans la formation de cadres statisticiens et/ou économistes africains. Ces derniers ont pour objectif, grâce à leur expertise, de contribuer à la prise de décisions pour concourir au développement de leur pays, de leur continent voire du monde sur le plan politique, social, économique, etc.

Initialement, l’ENSAE formait des Techniciens Supérieur de la Statistique (TSS) sur une durée de 2 ans après le BAC, des Ingénieurs des Travaux Statistiques (ITS) qui ont une durée de formation de quatre (04) ans après le BAC et les Ingénieurs Statisticiens Economistes (ISE) dont la durée de formation est de trois (03) ans après une licence en Mathématiques ou en Economie. Cependant, des réformes ont eu lieu en 2020 visant à supprimer les filières TSS et ITS au profit d’une nouvelle filière d’Analyste Statisticien (AS) qui font trois ans après l’obtention du BAC et la filière ISE cycle long qui dure cinq ans après le diplôme du BAC. Néanmoins, la formation de 3 ans des ISE après la licence est maintenue. A cet effet, les concours organisés actuellement pour intégrer l’ENSAE concernent les cycles : AS, ISE cycle long, ISE cycle normal.

Les ISE Cycle Long formés sur cinq (5) ans doivent au cours de leur formation faire deux stages dont l’un au terme des deux premières années afin de s’imprégner du monde professionnel et d’appliquer les connaissances acquises. C’est dans ce contexte que nous avons effectué un stage entre le 11 juillet et le 31 octobre 2022 à l’Agence Nationale de la Statistique et de la Démographie (ANSD), dans la Direction des Statistiques Démographiques et Sociales (DSDS) dont l’étude porte sur les déterminants de la migration des jeunes sénégalais de 15 à 34 ans pour de l’emploi.

# SOMMAIRE

[DECHARGE I](#_Toc121322268)

[REMERCIEMENT II](#_Toc121322269)

[AVANT-PROPOS III](#_Toc121322270)

[SOMMAIRE IV](#_Toc121322271)

[LISTE DES GRAPHIQUES V](#_Toc121322272)

[LISTES DES TABLEAUX VI](#_Toc121322273)

[LISTE DES SIGLES ET ABBREVIATIONS VII](#_Toc121322274)

[RESUME VIII](#_Toc121322275)

[ABSTRACT 1](#_Toc121322276)

[INTRODUCTION GENERALE 2](#_Toc121322277)

[PRESENTATION DE LA STRUCTURE D’ACCUEIL 6](#_Toc121322278)

[A. PRESENTATION DE L’ANSD 6](#_Toc121322279)

[B. ACTIVITES REALISEES LORS DU STAGE 8](#_Toc121322280)

[CADRE CONCEPTUEL ET REVUE DE LITTERATURE 10](#_Toc121322281)

[1.1 DEFINITION DES CONCEPTS 11](#_Toc121322282)

[1.2 REVUE DE LITTERATURE 13](#_Toc121322283)

[PRESENTATION DES DONNEES ET METHODOLOGIE 18](#_Toc121322284)

[2.1 PRESENTATION DES DONNEES 19](#_Toc121322285)

[2.2 PRESENTATION DES VARIABLES 19](#_Toc121322286)

[2.3 RECODAGE DE LA VARIABLE RENSEIGNANT SUR LA PROFESSION DU MIGRANT AU DEPART 20](#_Toc121322287)

[2.4 PRESENTATION DE LA METHODE POUR EVALUER LES DETERMINANTS 20](#_Toc121322288)

[PRESENTATION ET ANALYSE DES RESULTATS 23](#_Toc121322289)

[3.1 REPARTITION DES MIGRANTS PAR REGION ET MILIEU DE RESIDENCE 24](#_Toc121322290)

[3.2 SEXE ET AGE DES MIGRANTS 24](#_Toc121322291)

[3.3 NIVEAU D’EDUCATION DES MIGRANTS 26](#_Toc121322292)

[3.4 PROFESSION DES MIGRANTS AU DEPART 27](#_Toc121322293)

[3.5 SITUATION MATRIMONIALE DES MIGRANTS 28](#_Toc121322294)

[3.6 PRINCIPALES DESTINATIONS 28](#_Toc121322295)

[3.7 CONDITIONS DE DEPART 29](#_Toc121322296)

[3.8 EVOLUTION DE LA MIGRATION DES JEUNES SENEGALAIS DANS LE TEMPS 30](#_Toc121322297)

[3.9 MODELE LOGISTIQUE 31](#_Toc121322298)

[CONCLUSION ET RECOMMANDATIONS 36](#_Toc121322299)

[REFERENCES BIBLIOGRAPHIQUES 38](#_Toc121322300)

[TABLE DES MATIERES X](#_Toc121322301)

[ANNEXE XII](#_Toc121322302)

# LISTE DES GRAPHIQUES

[Figure 3.1 - *Répartition des migrants suivant le sexe* 25](#_Toc121249422)

[Figure 3.2- *Répartition des migrants par tranche d’âge et motifs* 26](file:///C:\Stage\Rapport.pdf.docx#_Toc121249423)

[Figure 3.3 - *Répartition des migrants par niveau d’éducation* 26](#_Toc121249424)

[Figure 3.4- *Répartition des migrants par situation matrimoniale et par motifs* 28](#_Toc121249425)

[Figure 3.5- *Répartition des migrants selon que le migrant ait informé son ménage ou pas au départ* 29](file:///C:\Stage\Rapport.pdf.docx#_Toc121249426)

[Figure 3.6- *Répartition des migrants par possession de papiers légaux au départ* 29](file:///C:\Stage\Rapport.pdf.docx#_Toc121249427)

[Figure 3.7- *Evolution de la migration des jeunes sénégalais dans le temps et par motifs* 30](file:///C:\Stage\Rapport.pdf.docx#_Toc121249428)

[Figure 3.8- *Evolution de la migration des jeunes sénégalais dans le temps* 30](file:///C:\Stage\Rapport.pdf.docx#_Toc121249429)

# LISTES DES TABLEAUX

[Tableau 3.1- *Répartition des migrants par région et par motif* 24](#_Toc121249448)

[Tableau 3.2 -*Répartition des migrants par sexe et motif (1)* 25](#_Toc121249449)

[Tableau 3.3- *Répartition des migrants par sexe et par motif (2)* 25](#_Toc121249450)

[Tableau 3.4- *Répartition des migrants par niveau d’éducation et par motifs* 27](#_Toc121249451)

[Tableau 3.5- *Répartition des migrants par profession* 27](#_Toc121249452)

[Tableau 3.6- *Répartition des migrants suivant le lieu de destination* 28](#_Toc121249453)

[Tableau 3.7- *Répartition des migrants par moyen de déplacement* 30](#_Toc121249454)

[Tableau 3.8*- Résultats du modèle logistique* 32](#_Toc121249455)

# LISTE DES SIGLES ET ABBREVIATIONS

|  |  |
| --- | --- |
| ANSD | Agence Nationale de la Statistique et de la Démographie |
| BC | Banque Centrale |
| CITP | Classification Internationale Type de Professions |
| CNS | Conseil de Surveillance |
| CPCCI | Coordination Statistique et de Coopération Internationale |
| CPM | Cellule de Passation des Marchés |
| CS | Conseil de Surveillance |
| DAES | Département des Affaires Economiques et Sociales |
| DAGRH | Direction de l’Administration Générale et des Ressources Humaines |
| DMCP | Direction de la Méthodologie, de la Coordination Statistiques et des Partenariats |
| DPEE | Direction de la Prévision et des Etudes Economiques |
| DPS | Direction de la Prévision et de la Statistique |
| DSDS | Direction des Statistiques Démographiques et Sociales |
| DSECN | Direction des Statistiques Économiques et de la Comptabilité Nationale |
| DSID | Direction des Systèmes de l’Information et de la Diffusion |
| ENSAE | Ecole Nationale de la Statistique et de l’Analyse Economique |
| FASEG | Faculté des Sciences Economiques et de Gestion |
| OIM | Organisation Internationale de la Migration |
| OIT | Organisation Internationale du Travail |
| ONU | Organisation des Nations Unies |
| PSE | Plan Sénégal Emergent |
| SSN | Système Statistique National |

# RESUME

La migration est un fléau qui touche particulièrement les jeunes ces dernières années et le plus souvent à la recherche de l’emploi. Ce problème ne peut être résolu qu’en s’attaquant à ces causes et en identifiant les caractéristiques des migrants à la recherche de l’emploi. Ainsi, l’objectif de cette présente étude consistait à appréhender les déterminants de cette migration pour les jeunes sénégalais en passant par une observation de leur répartition à travers certaines variables. Autrement dit, il s’agissait d’identifier les jeunes sénégalais qui ont un risque plus élevé de migrer pour de l’emploi. Pour ce faire, les données de cette étude ont été tirées de la phase pilote du 5e Recensement Général de l’Habitat et de la Population au Sénégal (RGPH-5). A cet effet, la démarche adoptée a consisté, en sus de la revue de littérature et des présentations du cadre conceptuel et des données, dans un premier temps à faire une analyse descriptive (univariée, bivariée). L’objectif recherché dans cette partie est de comprendre les caractéristiques de notre population d’étude et leurs profils suivant des variables pouvant influencer la décision de migrer. Dans un deuxième temps, le profilage des demandeurs d’emploi a été effectué à l’aide du modèle logistique en utilisant la variable dépendante binaire « Motif de migration » et les variables indépendantes suivantes : la région, le sexe, la situation matrimoniale, le niveau d’instruction, le milieu de résidence et la profession au départ du migrant. Les résultats de cette étude montrent qu’au Sénégal, la proportion jeunes migrants en quête d’emploi ces cinq dernières années est de 65,67%. Cette proportion varie selon le sexe, la situation matrimoniale, la région, ou d’autres facteurs. Par ailleurs, l’étude des facteurs prédictifs de la migration pour de l’emploi, réalisée avec le modèle logistique binaire, donne un impact statistiquement significatif des variables suivantes : la région, le sexe, la situation matrimoniale, la tranche d’âge du migrant, sa profession au départ ainsi que son niveau d’éducation. Ainsi, on retient que le fait de n’avoir aucun niveau en termes d’éducation, le fait d’être de sexe masculin, le fait d’être dans la tranche d’âge 25-34 ou encore de résider dans la région de Ziguinchor et dans le milieu urbain influencent la probabilité de migrer à la recherche de l’emploi.

# ABSTRACT

Migration is a scourge that particularly affects young people in recent years and most often looking for work. This problem can only be solved by addressing these causes and identifying the characteristics of migrants seeking employment. Thus, the objective of this study was to understand the determinants of this migration for young Senegalese through an observation of their distribution through certain variables. In other words, it was a question of identifying young Senegalese who have a higher risk of migrating for employment. To do this, the data for this study were taken from the pilot phase of the 5th General Census of Housing and Population in Senegal (CHPS-5). To this end, the approach adopted consisted, in addition to the literature review and the presentations of the conceptual framework and the data, first of all in carrying out a descriptive analysis (univariate, bivariate). The objective sought in this part is to understand the characteristics of our study population and their profiles according to variables that can influence the decision to migrate. In a second step, the profiling of job seekers was carried out using the logistic model using the binary dependent variable "Reason for migration" and the following independent variables: region, gender, marital status, level of education, place of residence and occupation when the migrant leaves. The results of this study show that in Senegal, the proportion of young migrants seeking employment over the past five years is 65.67%. This proportion varies by gender, marital status, region, or other factors. In addition, the study of predictive factors of migration for employment, carried out with the binary logistic model, gives a statistically significant impact of the following variables: region, sex, marital status, age group of migrants, his profession at the start as well as his level of education. Thus, we retain that the fact of having no level in terms of education, the fact of being male, the fact of being in the 25-34 age group or even of residing in the region of Ziguinchor and in the urban environment influence the probability of migrating in search of employment.

# INTRODUCTION GENERALE

**CONTEXTE ET JUSTIFICATION**

La migration est un phénomène universel que l’on retrouve partout et en tout temps avec une intensité variable. Rares sont les populations et les territoires qui n’ont pas été le théâtre de flux migratoires. La migration constitue actuellement une des problématiques majeures de l’économie mondiale. En effet, aujourd’hui, il n’y a jamais eu autant de personnes vivant dans un autre pays que celui dans lequel elles sont nées, selon le rapport de l'Organisation internationale pour les migrations (OIM), [*« État de la migration dans le monde 2022 »*](https://worldmigrationreport.iom.int/wmr-2022-interactive/?lang=FR)*.*  De plus selon cette même source en 2020, le nombre de migrants dans le monde était d'environ 281 millions de personnes, soit 51 millions de plus qu'en 2010, 128 millions de plus qu’en 1990 et plus de trois fois plus qu’en 1970. Elle demeure au cœur des débats de politique économique et sociale tant dans les pays de départ que dans les pays d’accueil. En effet, la nature et l’importance des flux migratoires ont un impact différent mais significatif sur les économies des pays concernées. Le phénomène migratoire est donc très complexe et revêt divers aspects économiques, politiques, culturels et sociaux. Il a certes des conséquences économiques mais aussi des implications sociales et culturelles durables tant sur les pays d’accueil que sur les pays d’origine. Elle prend plus ces derniers temps une forme irrégulière et est devenue une migration de désespoir au regard des moyens utilisés. Même si certains d’entre eux arrivent à destination quoiqu’ayant subi des souffrances, nombreux sont ceux qui meurent en cours de route.

De nos jours, elle touche plus les jeunes qui, face aux situations de leur pays décident d’émigrer pour diverses raisons. En effet, selon le Département des Affaires Economiques et Sociales (DAES) de l’ONU, le nombre estimé de jeunes migrants est passé de 22,1 millions en 1990 à 31,7 millions en 2020. En 2020, **11,3% de la population migrante étaient des jeunes et 2,6% des jeunes dans le monde étaient des migrants** (DAES, 2020). L’Afrique n’est pas resté en marge de cette tendance migratoire et notamment le Sénégal. Par ailleurs, selon le rapport de l’Afro Barometer paru le 13 Novembre 2020 portant sur l’émigration des jeunes sénégalais, plus de 50 % des jeunes affirment avoir pensé à émigrer dont 30% qui y ont réfléchi beaucoup. Parmi les jeunes qui ont au moins « un peu » pensé à émigrer, la grande majorité s’apprête déjà (9%) ou planifie de quitter le pays dans un ou deux ans mais n’ont pas commencé à se préparer dans ce sens (56%). Cela montre comment l’émigration est devenue une option pour les jeunes sénégalais. De plus, selon cette même source, il a été également constaté que plus de la moitié des jeunes émigrant migre à la recherche de travail. Ces jeunes, dans le but de se rendre à ce qu’ils appellent l’eldorado usent de tous les moyens. Bien conscients des dangers qu’ils courent en le faisant, ces derniers se disent qu’il valle mieux mourir en ayant tenté que de mourir dans des conditions bizarres au pays. On parle de *Mbëk*, *barça mba barsakh*[[1]](#footnote-1)ou bien encore de *kaaliss kewdo walla agneere woddunde*. [[2]](#footnote-2)Tous ces termes rappellent dans la conscience collective des africains de l’ouest l’épopée guerrière des diamantaires haalpularen et Soninke notamment, originaires de la vallée du fleuve Sénégal (Mali, Mauritanie, Sénégal) dans les années 1970. Ainsi, pour les jeunes sénégalais, émigrer et surtout clandestinement en empruntant des pirogues est plutôt un choix valorisant (Dr Cheik Oumar Ba et Dr Alfred Iniss Ndiaye, *L’émigration clandestine sénégalaise*).

Parallèlement, la situation des jeunes au regard de l’emploi est plus que préoccupante, plusieurs indicateurs le confirment : leur insertion sur le marché du travail est plus que tardive, la précarité de l’emploi et des revenus est bien réelle, la montée de la pauvreté des jeunes est choquante sans oublier la pandémie qui est venue aggraver la situation. En effet, selon l’article du Dr. Alboury NDIAYE portant sur l’emploi des jeunes au Sénégal, 60 % de la population a moins de 20 ans et les jeunes en âge de travailler représentent plus de la moitié de la population active. Dans les prochaines années, l’Afrique en général, sera selon cette même source, la zone géographique ayant la main d’œuvre la plus importante en quantité devant la Chine et l’Inde. L’un des grands défis à relever aujourd’hui au Sénégal c’est de permettre à chaque jeune d’exprimer son talent, dans un pays où près de 2 jeunes sur 3 est au chômage. L’Agence Nationale de la Statistique et de la Démographie sénégalaise (A.N.S.D) avait en 2015, estimé que chaque année, plus de 100 000 nouveaux demandeurs d’emplois entre 15 et 34 ans arrivent sur le marché du travail. Les chiffres récents, issus de l’article de Monsieur Papa Cheikh S. Sakho Jimbira, paru le 16 Janvier 2022 révèlent que chaque année, on enregistre entre 100.000 et 260.000 jeunes sur le marché du travail. Le taux de chômage global, estimé à 49 % selon l’Agence pour le niveau national, grimpe à 61 % pour les moins de 30 ans en 2015. Ce chiffre a connu une baisse ces dernières années mais reste quand même important. Le chômage des jeunes suit une croissance exponentielle et ce depuis plusieurs années. A côté des jeunes qui intègrent des emplois précaires à la suite d’un échec scolaire, beaucoup de jeunes diplômés sont également au chômage, faute de pouvoir trouver un emploi. Même pour obtenir un stage, les refus sont fréquents. Ces freins sociaux tiennent en grande partie à l’inadéquation entre l’offre et la demande, au manque de compétences et d’expérience mais aussi à la problématique de l’absence de qualification professionnelle, qui pose la question du fossé existant entre l’offre de formation et les exigences du monde du travail, sans oublier la faiblesse du secteur privé.

**PROBLEMATIQUE**

La question de l’emploi des jeunes ainsi que celle de la migration sont devenues des problèmes de plus en plus compliqués à gérer par le gouvernement sénégalais. Plusieurs solutions ont été mise en place pour limiter celles-ci mais force est de constater que ces dernières ne font qu’augmenter. Le Plan Senegal Emergent, l’un des piliers des politiques sénégalaises pour l’avenir développé en 2014 pour une durée de 20 ans vise d’installer l’économie sur une trajectoire de croissance forte, inclusive, durable, créatrice d’emplois. Les premiers résultats de la première phase de ce plan ont été plus que convaincante puisqu’il a permis entre 2014 et 2018 de créer près de 29 000 emplois d’après le Groupe de la Banque Africaine de Développement. A l’heure du bilan de la première phase, il a été donc noté une création d’emplois croissante mais encore insuffisante pour absorber la demande (*Rapport* *Plan Senegal Emergent, Plan d’Action Prioritaires 2019-2023*). Néanmoins,depuis les événements de mars 2021 qui ont secoué les tissus social, politique et économique du pays, l’emploi des jeunes semble constituer un mot ou une expression à la mode. En effet**,** au conseil des ministres du 10 Mars 2021, l’accent a été mis sur le trytique jeunesse-emploi-financement. Ainsi, Le chef de l’Etat, en faisant référence à l’accélération de la relance de l’économie nationale, de l’intensification de l’exécution du [PSE/Jeunesse](https://senegal2019.org/macky-sall/programme-senegal-emergent-pse-jeunesse-2035/), du financement et de l’emploi des jeunes, indique que le [PAP2A/PSE](https://www.blogger.com/economie.gouv.sn%20) et le budget de l’Etat vont être profondément revus au regard des nouveaux impératifs, enjeux et urgences signalés. Ces derniers tournent autour de la réorientation des priorités autour de la jeunesse. Ainsi, ce sont au moins 350 milliards de francs CFA qui vont être mobilisés dans la période 2021-2023 pour le financement des jeunes et des femmes.

Face à cette situation alarmante et préoccupante de l’emploi des jeunes au pays, nombreux sont ceux qui préfèrent émigrer à la recherche d’emploi, espérant changer leur condition. Certains obtiennent gain de cause et d’autres quand bien même ne trouve pas un emploi convenable à leur formation initiale arrivent quand même à s’insérer dans le marché du travail et gagner leur vie. L’on serait tenté alors de penser que le chômage au pays d’origine est le principal déterminant de l’émigration des jeunes sénégalais en quête d’un emploi. Cependant aucune étude propre au Sénégal n’a, à notre connaissance, statué sur les principaux facteurs qui impulsent la migration motivée par la quête d’emploi. Dès lors, il devient alors pertinent de s’interroger sur la nature véritable des déterminants de l’émigration des jeunes sénégalais pour de l’emploi.

**INTERET DU SUJET**

Cette étude sera intéressante en ce sens qu’elle permettra non seulement d’appréhender la question de l’émigration su Sénégal mais plus encore celle pour de l’emploi. Ainsi elle apportera une plus-value dans l’orientation des politiques pour l’emploi des jeunes en vue de limiter ce fléau. En effet, pour arriver à pallier le problème d’émigration des jeunes en quête d’emploi, il serait plus judicieux de créer un environnement favorable pour eux dans le pays d’origine et cela ne peut être fait sans connaitre les principaux facteurs qui motivent cette émigration. C’est ainsi sur cette base que pourront voir jour des politiques dans ce sens.

**OBJECTIFS ET HYPOTHESES**

L’objectif de l’étude sera ainsi de faire ressortir les principaux déterminants de l’émigration des jeunes sénégalais pour de l’emploi. Elle repose principalement sur l’hypothèse selon laquelle les jeunes migrent à la recherche de meilleures conditions de vie à cause de leur situation professionnelle qui est principalement chômeur.

**PLAN DE TRAVAIL**

Ainsi, notre étude tentera dans un premier temps de présenter le profil des émigrants pour de l’emploi. Elle se chargera par la suite de déterminer les facteurs explicatifs de la migration des jeunes sénégalais à la recherche d’emploi. Pour finir elle tentera de proposer eu égard aux principaux résultats de proposer des approches de politiques en vue de limiter cette émigration des jeunes pour de l’emploi.

# PRESENTATION DE LA STRUCTURE D’ACCUEIL

## Présentation de l’ANSD

### Historique de l’ANSD

Branche des mathématiques qui a pour objet la collecte, le traitement et l’analyse des données relatives à un ensemble d’objets, d’individus ou d’éléments, la Statistique constitue un outil précieux d’aide à la décision. En effet, que ce soit dans la prise de décision, l’élaboration des politiques publiques ou encore la suivi-évaluation des projets pour n’en citer que ceux-là, l’on fait recours à la statistique qui se dote d’une importance capitale au milieu de toutes ces opérations. Au Sénégal, l’Agence Nationale de la Statistique et de la Démographie (ANSD) est l’organisme officiel en charge de la statistique. Créée par la loi N° 2004-21 du 21 juillet 2004, elle fait office d’une structure administrative dotée d’une personnalité juridique et d’une autonomie de gestion. L’ANSD succède à la Direction de la Prévision et de la Statistique (DPS). La loi de 2004 est venue scinder la DPS en deux structures à savoir la Direction de la Prévision et des Etudes Economiques (DPEE) et l’Agence Nationale de la Statistique et de la Démographie (ANSD). L’organisation de l’Agence et son mode de fonctionnement sont régis par le décret N° 2005-436 du 23 mai 2005. Elle a pour rôle d’assurer la coordination technique des activités du Système Statistique National (SSN) et de réaliser elle-même les activités de production et de diffusion des données statistiques pour les besoins du Gouvernement, des administrations publiques, du secteur privé, des partenaires au développement et du public.

### Missions de l’ANSD

L'Agence Nationale de la Statistique et de la Démographie (ANSD) est une structure administrative dotée de la personnalité juridique et d'une autonomie de gestion et placée sous l'autorité du ministre chargé de la Statistique. En particulier l'Agence est chargée :

* De veiller à l’élaboration et à la mise en œuvre des programmes pluriannuels et annuels d’activités statistiques ;
* D’assurer la mise en application des méthodes, concepts, définitions, normes, classifications et nomenclatures approuvés par le Comité technique des programmes statistiques ;
* De préparer les dossiers à soumettre aux réunions du Conseil national de la statistique et du Comité technique des programmes statistiques ;
* D’assurer le secrétariat et l’organisation des réunions du Conseil national de la statistique et du Comité technique des programmes statistiques ainsi que de ses sous-comités sectoriels ;
* De réaliser des enquêtes d’inventaire à couverture nationale notamment les recensements généraux de la population et les recensements d’entreprises ;
* De produire les comptes de la nation ;
* De suivre la conjoncture et la prévision économique en rapport avec le service en charge de la prévision et de la conjoncture économique ;
* D’élaborer et de gérer les fichiers des entreprises et des localités ;
* D’élaborer les indicateurs économiques, sociaux et démographiques ;
* De centraliser et de diffuser les synthèses des données statistiques produites par l’ensemble du système statistique national ;
* De favoriser le développement des sciences statistiques et la recherche économique appliquée relevant de sa compétence ;
* De promouvoir la formation du personnel spécialisé pour le fonctionnement du système national d’information statistique par l’organisation des cycles de formation appropriés notamment au sein d’une école à vocation régionale ou sous régionale intégrée à l’agence.

En outre l’Agence est chargée du suivi de la coopération technique internationale en matière de statistique et représente à cet effet le Sénégal dans les réunions sous régionaux, régionales et internationales.

### Organisation administrative de l’ANSD

Placée sous la tutelle du Ministère de l’Économie, des Finances et du Plan, l’ANSD est administrée par un Conseil de Surveillance (CS) de représentants de la Primature, du ministère de l’économie, des Finances et du plan, de la Banque Centrale (BC), des organisations patronales, des centrales syndicales des travailleurs et des centres de recherche universitaires. Elle est également une composante du Système Statistique National (SSN) qui comprend également le Conseil National de la Statistique (CNS) et les services statistiques situés au sein des départements ministériels et des organismes publics et parapublics. L’Agence est dirigée par un Directeur général qui est assisté par un Directeur général adjoint, nommé tous deux par décret sur proposition du conseil d’orientation. Hormis la Direction générale à laquelle sont rattachées la Cellule de Programmation, d’Harmonisation, de Coordination Statistique et de Coopération Internationale (CPCCI), la Cellule de Passation des Marchés (CPM) et la structure d’audit interne, l’ANSD est composée de six directions :

✦ Direction des Statistiques Économiques et de la Comptabilité Nationale (DSECN) chargée de l’élaboration des statistiques économiques et conjoncturelles, ainsi que de la production des comptes nationaux annuels et trimestriels ;

✦ Direction des Statistiques Démographiques et Sociales (DSDS) chargée de la conception, de l’exécution et de l’analyse des enquêtes, des recensements démographiques, ainsi que des enquêtes socioéconomiques auprès des ménages ;

✦ Direction de la Méthodologie, de la Coordination Statistiques et des Partenariats (DMCP) ;

✦ Direction des Systèmes de l’Information et de la Diffusion (DSID) qui a pour mission d’assurer la mise à disposition d’un système d’information efficient pour l’ensemble des activités de l’ANSD et de gérer la diffusion des produits de l’Agence ;

✦ Direction de l’Administration Générale et des Ressources Humaines (DAGRH) chargées de la gestion du personnel et des compétences de l’Agence, d’assurer sa sécurité sur toutes les questions juridiques et réglementaires, son approvisionnement et la gestion de la logistique et du matériel, elle gère les stocks de l’ANSD ;

✦ Direction de l’École Nationale de Statistique et de l’Analyse Économique (ENSAE) qui a pour mission d’assurer la formation initiale et le perfectionnement des statisticiens pour les différentes composantes du SSN : les administrations publiques, les organismes publics et parapublics et le secteur privé. Elle forme des Ingénieurs Statisticiens Economistes, des Ingénieurs des Travaux Statistiques et des Analystes Statisticiens (AS).

## Activités réalisées lors du stage

Ce stage a également été l’occasion pour nous d’appliquer les connaissances acquises à l’école, d’approfondir certaines et de se frotter aux réalités du monde professionnel. En effet, tout au long des deux mois (Aout à Octobre) : Nous avons participé à plusieurs activités entrant dans le cadre du RGPH-5 du Sénégal dont :

 La prise de connaissance de questionnaire du RGPH-pilote et ses objectifs : On s’est imprégner de cette phase du recensement qui vise essentiellement à tester les outils de collectes de données. Elle a concerné les districts de cinq régions tirés suivants des techniques de collecte de données ;

 La participation aux différentes réunions de la coordination régionale de Dakar : Ces réunions ont pour but d’examiner les activités en cours notamment la cartographie et de formuler des recommandations face aux difficultés rencontrées par certains ;

 La participation avec l’équipe de supervision de la cartographie dans la région de Dakar : Il s’agit pour l’équipe de s’imprégner des réalités du terrain des agents cartographes et d’échanger avec ces derniers aux problèmes rencontrés dans cette phase du recensement. Il faut noter qu’en 2013, la phase cartographique était déjà faite. Après 10 ans, il était important de mettre à jour ces informations vues les grandes mutations des hommes et l’évolution rapides des villes.

Pour notre part, on prend note et on fait une matrice de suivi qui est transmise aux encadreurs pour validation. Cette matrice comprend essentiellement trois colonnes (difficultés rencontrées, solutions et recommandations).

Nous avons aussi mis en pratique les enseignements théoriques reçues à l’école et en parallèle faire du lieu de stage une seconde école où on a pu acquérir de nouvelles choses. Plus spécifiquement, le stage nous a permis :

• de consolider nos acquis et acquérir de nouvelles connaissances sur les logiciels STATA, Excel, R et SPSS ;

• de connaitre une matrice de suivi ;

• de comprendre les différentes phases du recensement ;

• d’avoir quelques notions sur la migration dans sa globalité ;

• de comprendre quelques notions en modélisation économétrique ;

# Cadre conceptuel et revue de littérature

*Chapitre*

1

L’

**Objet** de ce chapitre est de définir les termes clés de ce travail et après interrogé la littérature sur les travaux relatifs à ce thème

**1.1 Définition des concepts 11**

**1.1.1 Migration 11**

**1.1.2 La migration internationale 12**

**1.1.3 Migrant 12**

**1.2 Revue de littérature 13**

**1.2.1 Revue théorique 13**

**1.2.2 Revue empirique 16**

## Définition des concepts

La migration est étudiée par les chercheurs de toutes les disciplines des sciences sociales, ce qui a pour conséquence de multiplier les approches dans sa définition et sa conceptualisation. L’approche pluridisciplinaire de la migration en fait un concept multidimensionnel qu’il est nécessaire de définir afin de mieux organiser notre réflexion. En plus du concept de migration, nous définirons des concepts qui lui sont dérivés et que nous utilisons dans ce travail : la migration internationale, et le migrant.

### Migration

Nous pouvons trouver une définition qui concilie les différentes conceptions de la migration dans le Glossaire de la migration de 2007 de l’Organisation Internationale pour les Migrations (OIM). Selon ce glossaire la migration est *« le déplacement d’une personne ou d’un groupe de personnes, soit entre pays, soit dans un pays entre deux lieux situés sur son territoire. La notion de migration englobe tous les types de mouvements de population impliquant un changement du lieu de résidence habituelle, quelles que soient leur cause, leur composition, leur durée, incluant ainsi notamment les mouvements des travailleurs, des réfugiés, des personnes déplacées ou déracinées* ». La migration fait à la fois appel à la dimension temporelle et spatiale. Ces deux dimensions sont intrinsèquement liées. En effet, le mouvement dans l’espace qu’elle opère ne peut être qualifié de migration que s’il est fait sur une durée bien déterminée. Toute la difficulté de conceptualiser la migration réside non seulement dans la détermination de la distance parcourue et de la durée minimum, mais aussi dans l’intention qui motive ce déplacement. En effet, comment faire la différence entre un long séjour touristique dans un pays différent et une migration. La dimension temporelle fait référence à la notion de durée de la migration mesurée par le temps écoulé depuis le changement de résidence. Dans de nombreuses enquêtes démographiques, il est généralement retenu que cette durée est d’au moins six mois pour qu’il y ait migration. Cependant, d’autres auteurs réduisent cette durée à 3 mois (Ba Cheikh, 1995 ; OIM, 2007 ; Guilmoto, 1997). C’est ainsi qu’il est possible de distinguer la migration de courte durée (plus de 3 mois à moins d’un an) de celle de longue durée (au minimum un an).

La dimension spatiale de la migration fait intervenir la notion de déplacement et de résidence. L'espace fait référence à un changement de résidence, entendu par un changement de localité (village ou ville) qui représente en fait la plus petite entité géographique du pays. Le migrant se déplace d’un lieu d’origine à un autre lieu et de ce fait, quitte sa résidence habituelle. La résidence habituelle d’un migrant est le lieu dans lequel il vit habituellement pendant une période minimum, conventionnellement fixée à 6 mois. Par conséquent, dépendamment de la durée de la migration, le migrant peut soit changer de résidence habituelle ou tout simplement la quitter temporairement. De plus, l’espace géographique d’où part le mouvement migratoire et dans lequel il s’inscrit en détermine le type. Il peut s’agir de migration internationale lorsque le mouvement se fait au-delà de l’espace national ou de migration interne lorsqu’il se fait au sein de cet espace.

Dans le cadre de ce travail, nous allons plus nous intéresser à la migration internationale.

### La migration internationale

La Migration internationale est définie comme « *le mouvement de personnes qui quittent leur pays d’origine ou de résidence habituelle pour s’établir de manière permanente ou temporaire dans un autre pays. Une frontière internationale est par conséquent franchie* » (OIM, 2007). Cette dernière prend le nom d’immigration et d’émigration selon que le pays considéré constitue le lieu de destination ou le lieu d’origine de ces migrations

Dans ce travail, la définition de la migration internationale que nous prendrons sera la définition usuelle qui veut que la migration internationale concerne le mouvement d’individus où il y a franchissement des frontières internationales.

### Migrant

Après avoir brossé le concept de migration, il nous faut définir le concept de migrant. La définition du migrant donnée par l’OIM (2007) est la suivante : *« Migrant : Ce terme s’applique habituellement lorsque la décision d’émigrer est prise librement par l’individu concerné, pour des raisons de convenance personnelle et sans intervention d’un facteur contraignant externe. Ce terme s’applique donc aux personnes se déplaçant vers un autre pays ou une autre région aux fins d’améliorer leurs conditions matérielles et sociales, leurs perspectives d’avenir ou celles de leur famille* ».

Si ce concept décrit clairement le migrant comme un individu qui a effectué une migration, il n’explique pas comment le caractériser en vue d’analyses statistiques. Les enquêtes démographiques auprès des ménages définissent les migrants de manière concrète. Cependant ces concepts diffèrent parfois selon les enquêtes en fonction des objectifs recherchés. C’est le cas notamment des enquêtes que nous utilisons dans notre travail. Aussi, nous présenterons les concepts des migrants tels que définis dans le manuel du 5e Recensement de la Population et de l’Habitat (RGPH-5), que nous utiliserons dans le cadre de notre travail.

* **Migrant tel que défini dans le RGPH-5**

Dans le RGPH-5, le migrant international ou encore l’émigrant est le migrant qui a quitté son pays d’origine (le Sénégal) pour s’installer à l’étranger au cours des cinq années précédant le passage de l’enquêteur dans le ménage et qui y demeure encore. Le lieu de résidence antérieur de l’émigré est le ménage enquêté déterminant ainsi son lieu d’origine. Or, ce lieu ainsi spécifié n’est que le dernier point de départ du migrant et non pas forcément la région dans laquelle il est né ou dans laquelle il s’était établi durablement ou tout simplement son véritable lieu d’origine. De plus, les émigrations ne concernent que les sorties du ménage de six mois et plus. Le schéma suivant permet de mieux saisir la période concernée :

Période de référence

Date de l’enquête

5ans avant l’enquête

6 Mois avant l’enquête

Cette mesure ne permet d’obtenir des informations que sur la migration actuelle récente, ce qui sous-estime le nombre de migrants internationaux mais aussi le nombre de migrations. En effet, la période de référence de 5 ans exclut toutes les migrations qui ont lieu dans un passé plus lointain. En outre, la migration est un phénomène renouvelable. Mais les migrants qui ont eu à quitter leur pays dans la période de référence de 5 ans et qui ont eu à faire plusieurs allers-retours ne sont pas comptabiliser ; d’où une sous-estimation des migrations.

## Revue de littérature

### Revue théorique

Sujet pluridisciplinaire par excellence, la migration est étudiée par les géographes, les sociologues, les économistes, les démographes etc. Du fait de la multiplicité et de la diversité des recherches sur la migration, il n’existe pas une théorie adoptée par l’ensemble des chercheurs sur la question. Mais, malgré les méthodologies et centres d’intérêts divergents, tous admettent une rationalité économique à la migration : *les individus migrent pour améliorer leurs conditions de vie*.

L’approche économique dans l’explication des migrations est celle qui est la plus partagée et la plus ancienne. De manière générale, les modèles économiques expliquant les migrations se situent sur deux niveaux : un niveau macro et un niveau micro. Les contributions macroéconomiques examinent les relations existant entre les agrégats économiques et la migration. Les contributions micro-économiques, quant à elles, s’intéressent aux déterminants de la migration en terme individuel et aux caractéristiques des migrants. Mais dans notre étude, vu que nous nous intéressons à la migration au niveau individuel, nous nous focaliserons de ce fait sur les théories microéconomiques de la migration. Plusieurs auteurs et courants ont tenté de théoriser ce phénomène en essayant d’expliquer les causes de celui-ci.

* **Théorie néoclassique des migrations**

Selon l’approche néoclassique, la migration est une action rationnelle qui amène à maximiser l’« utilité ». Les acteurs comparent la satisfaction qu’ils retirent de leur localisation actuelle avec celle qu’ils pourraient retirer d’un déplacement et une insatisfaction résidentielle engendre un mouvement (Rossi, 1955). Pour Gerald Leslie et Arthur Richardson, la migration apparaît ainsi comme une stratégie parmi d’autres (changement d’emploi, choix familiaux, etc.) permettant à l’individu de réagir à une insatisfaction (Leslie et Richardson, 1961). Les acteurs sont considérés comme accordant principalement une « utilité » aux biens et services qu’ils peuvent acquérir et les facteurs explicatifs d’une migration sont dès lors approximés par les différentiels de salaires. L’agrégation des décisions individuelles explique ensuite les mouvements migratoires. Une propriété centrale du modèle néoclassique est qu’il considère la migration comme un facteur d’équilibrage des différences géographiques puisque les migrants vont se diriger des zones à bas salaires vers les zones à hauts salaires et vont dès lors modifier l’offre et la demande de travail. Les économistes John Harris et Michael Todaro (1970) ont formalisé et approfondi ces idées de choix rationnel dans l’étude de l’exode rural. Selon leur modèle, ce n’est pas uniquement la différence de salaire entre deux espaces qui amène les personnes à migrer, mais le salaire espéré par le migrant potentiel, compte tenu de son profil et des coûts liés au déplacement. Ils introduisent dès lors dans le modèle une dimension probabiliste (les chances de trouver un emploi dépendent, entre autres, du taux de chômage) et des caractéristiques individuelles (les acteurs se distinguent par leur propension à accepter un certain risque, par l’utilité et le coût qu’ils associent à la migration et par des niveaux d’information inégaux). Il en découle l’importante notion de sélectivité de la migration : des conditions structurelles identiques peuvent avoir un impact différent selon les individus ou les groupes (Massey et al., 1993 ; Chiswick, 2007). Ainsi les célibataires migrent souvent plus que les personnes ayant charge de famille car ils apprécient différemment les risques de la migration, etc.

* **La nouvelle école des migrations (NEM)**

Les années 1990 ont été marquées par un renouveau de la littérature théorique sur les migrations qui a conduit à un élargissement significatif du cadre conceptuel issu de l’école néo-classique. On a en effet assisté, sous le label général de Nouvelle économie des Migrations à un changement de l’acteur de référence (de l’individu au ménage), de l’objectif associé à la migration (de la maximisation du profit à la minimisation du risque) et des critères d’évaluation des conséquences de la migration par les migrants potentiels (d’une valorisation absolue à une valorisation relative).

Alors que les écoles précédentes envisageaient la prise de décision à une échelle individuelle, la NEM analyse le départ d’un individu comme le résultat d’une décision familiale ou collective. Par ailleurs, les individus ne migrent plus seulement en raison d’un différentiel escompté de rémunération, mais aussi pour minimiser les risques en diversifiant leurs ressources économiques. L’envoi d’un ou de plusieurs membres de la famille en migration est, de ce fait, un moyen de réduire les difficultés vécues par les ménages en l’absence d’assurances offertes par le marché rural contre les fluctuations du prix des récoltes ou la rareté des opportunités de revenus dans les zones rurales. L’arrangement est fait entre le migrant et le cercle familial de telle sorte que le migrant parte à la recherche d’un emploi, soutenu dans son périple par sa famille. En retour, les transferts de fonds qu’il effectue permettent à sa famille d’investir dans des nouvelles activités agricoles et d’assurer son bien-être. La migration est, de ce fait, envisagée comme un contrat implicite entre les migrants et leur famille d’origine, et n’est plus conditionnée par l’existence d’une différence escomptée de rémunération entre zones de départ et d’arrivée.

Un autre point saillant de la nouvelle économie de la migration est l’hypothèse qu’un ménage n’évalue pas seulement son revenu en termes absolus, mais également relativement à celui des autres ménages qui constituent son groupe de référence (Stark et Bloom, 1985). Ainsi, un ménage peut décider de migrer pour améliorer sa position dans son groupe de référence ou pour changer de groupe de référence. Dès lors, le différentiel de revenu entre régions d’origine et de destination n’est plus la seule variable : entre aussi en ligne de compte la distribution des revenus de la région d’origine. Cette théorie prédit donc que les niveaux élevés d’inégalités dans le pays d’origine incitent fortement à migrer. L’incitation est d’autant plus forte que le ménage (ou l’individu) est en bas de l’échelle sociale et que sa possibilité d’ascension sociale dans sa région d’origine est faible.

Tout en enrichissant l’analyse des comportements migratoires, cette approche permet d’expliquer la persistance de la migration dans le temps. En modifiant la distribution des revenus au sein de leur communauté d’origine via l’envoi de transferts, les migrants alimentent un sentiment de privation relative chez d’autres ménages qui décident, à leur tour, d’envoyer un ou plusieurs de leurs membres à l’étranger. Cette théorie suggère également que toute politique se traduisant par une répartition plus égalitaire des revenus devrait réduire l’incitation à migrer.

* **Théorie des causes cumulatives**

La théorie des causes cumulatives veut expliquer comment la migration est un processus qui s’auto-perpétue. Au début du processus de migration, les impacts de la migration sont faibles, n’induisant pas un sentiment profond de frustration. Mais les transferts de fonds et les investissements faits par les migrants dans la région d’origine, en transformant les structures sociales et économiques, ont pour effet d’accroître les inégalités et de renforcer le désir de ceux qui sont restés sur place dans la migration. C’est ainsi qu’une culture de la migration se crée au point d’instaurer un changement culturel dans certains groupes et de faire des migrations un rite de passage.

L’intérêt de cette théorie est qu’elle permet de comprendre pourquoi les mouvements migratoires internationaux persistent malgré la difficulté d’intégration des migrants et des conditions d’entrée dans les pays d’accueil.

.

Ce bref tour d’horizon des différents modèles économiques explicatifs de la migration montre l’énormité des difficultés à saisir la diversité et la complexité des phénomènes migratoires, très variables selon les espaces géographiques, les époques et les populations. Par ailleurs, nous avons remarqué une certaine parenté entre les différentes analyses – économiques et non strictement économiques – de la migration en ce sens qu’elles fondent – de manière implicite ou explicite – la décision migratoire sur l’arbitrage rationnel entre coûts et avantages (Dieng, 2000). Ce constat révèle l’influence et la prééminence du modèle néo-classique sur les autres analyses explicatives de la migration.

### Revue empirique

De nombreuses études ont été faites dans le cadre des déterminants de la migration au Senegal. Parmi celles-ci, figurent les recherches de Seydi Ababacar Dieng, enseignant-chercheur à la Faculté de Sciences économiques et de Gestion (FASEG) de l’Université Cheikh Anta Diop de Dakar – Sénégal). Son article, titré « Déterminants, caractéristiques et enjeux de la migration sénégalaise » s’appuie essentiellement sur des enquêtes de terrain. Devant la persistance et l’amplification du phénomène, il analyse le profil des migrants ainsi que les principaux déterminants de la migration. Il ressort de son étude que les motivations qui ont animé les personnes à migrer résultent quasi exclusivement de la situation socio-économique et financière des pays d’origine. Cependant, pour certains c’est juste une question d’aventure. Ainsi il retient dans son étude trois principales types de motivations à l’émigration des sénégalais à savoir : l’aventure, la survie financière et la survie économique. La survie économique constitue ainsi un facteur en ce sens que des chômeurs sans revenu et souvent sans espoir de retrouver une situation stable et correcte dans leur pays ont préféré migrer vers les pays développés où ils espèrent trouver un travail. Pour certains, la recherche de l’autonomie financière suffisante pour être à même de pouvoir réaliser des projets est la principale raison. Il s’agit de migrants qui avaient délaissé leur travail à cause d’insuffisance de leur revenu salarial ; celui-ci ne leur permettant pas simultanément d’assurer l’aide familiale et de subvenir à leurs propres besoins. Ces mobiles sous entendent ainsi une situation économique peu avantage au pays poussant ainsi les personnes à migrer pour améliorer la leur. Mis à part les mobiles économiques, il évoque dans son article des mobiles sociales. En effet, il y a aussi un effet d’entraînement dû aux retours réussis de certains immigrés qui vivent dans de très bonnes conditions. Ils se font une bonne image sociale dans leur entourage. Cette situation incite beaucoup de gens à s’expatrier.

Dans le même sens, Dr Cheikh Oumar Ba et Dr Alfred Iniss Ndiaye, tous deux sociologues ont également travaillé sur la question de l’émigration sénégalaise mais en portant plus l’accent plus sur celle clandestine. Outre les mobiles cités par le premier, ceux-ci ont à travers des entretiens effectués avec ces migrants clandestins constaté que la plupart évoque constamment l’impossibilité de trouver un emploi et l’absence de toute perspective d’insertion professionnelle comme étant les premiers facteurs qui les poussent à partir. Sans avenir, les jeunes ont le sentiment de mourir lentement dans leur pays. Emigrer est pour eux une alternative à la situation que leur offre leur pays. Cela repose ainsi le problème de l’emploi au pays comme motif principal dans le choix des migrants. Ce dernier évoque également certains motifs sociaux comme le poids de la famille. En effet, Dans les familles, les mécanismes de solidarité s’affaiblissent chaque jour du fait de l’approfondissement de la crise économique et de la progression de la pauvreté. L’image du jeune chômeur qui se couchait et se réveillait tard, qui était assuré de prendre ses repas quotidiens, qui buvait tranquillement son thé à longueur de journée en écoutant de la musique, tend à disparaître progressivement. Le regard des autres pèse de plus en plus sur le jeune chômeur et le contraint de sortir de la maison. Ce regard devient inquisiteur dans les familles polygames où la rivalité entre les demi-frères est la règle. Le départ d’un demi-frère en Europe est une raison suffisante pour faire la même chose. C’est sur fond de rivalité entre co-épouses que les mères de familles encouragent leurs enfants à émigrer.

# 

# Présentation des données et méthodologie

*Chapitre*

2

L’

**Objet** de ce chapitre est de présenter les données utilisées dans ce document ainsi que de présenter le modèle utilisé tout en justifiant le choix

**2.1 Présentation des données 19**

**2.2 Présentation des variables 19**

**2.2.1 Variable dépendante « Motif de migration » 19**

**2.2.2 Variables indépendantes 20**

**2.3 Recodage de la variable renseignant sur la profession du migrant au départ 20**

**2.4 Présentation de la méthode pour évaluer les déterminants 20**

## Présentation des données

Pour l’élaboration de ce présent document, nous avons eu à utiliser les données issues de la phase pilote du 5e Recensement Général de la Population et de l’Habitat (RGPH 5) réalisée au Sénégal. Le Recensement Pilote est l’opération test classique. Il consiste à passer en revue les différentes activités et procédures qui sont déroulées pendant le dénombrement pour s’assurer de leur fiabilité. Le recensement pilote, qui est une opération de dénombrement sur un échantillon, a été organisé du 14 mai au 08 juillet 2022. Il a concerné 149 districts de recensement, choisis dans 5 régions, compte tenu de leur spécificité : il s’agit de Dakar, Kaolack, Kédougou, Matam et Ziguinchor. Dans chaque région, 30 Districts de Recensement ont été tirés à l’exception de ou on a tiré 29. Le choix de la région retenue répond à la spécificité et à la technologie utilisée. L’objectif du recensement pilote était de simuler la mise en œuvre du dispositif organisationnel et opérationnel du recensement pour tester les procédures et l’ensemble des outils de la cartographie jusqu’à l’exploitation des données, afin de déceler et de corriger les faiblesses, les imperfections, les omissions et d’autres défauts avant d’entreprendre le dénombrement.

## Présentation des variables

Le recensement pilote présente plusieurs volets mais nous nous contenterons par rapport à notre thème de la partie portant sur l’émigration. Les questions posées lors de cette phase du recensement aux ménages ont porté sur :

* Le sexe du migrant ;
* La situation matrimoniale du migrant ;
* Le niveau d’instruction du migrant ;
* La profession du migrant avant son départ ;
* L’année de départ du migrant ;
* L’âge atteint par le migrant au moment du départ ;
* Le lien de parenté du migrant avec le CM ;
* Le pays de destination du migrant ;
* Le principal motif d'émigration ;
* La tenue au courant de sa famille par le migrant ;
* La possession de papiers légaux par le migrant à son départ ;
* Le mode de déplacement utilisé par le migrant.

### Variable dépendante « Motif de migration »

La variable Motif renseigne sur le principal motif de départ du migrant. Elle contient les modalités telles que ***Travail, Etude, Mariage*** … Compte tenu de nos objectifs dans cette étude, nous avions dû recoder cette variable en une variable dichotomique qui prend ***Travail*** si le migrant a migré à la quête de l’emploi et ***Pas Travail*** si ce n’est pas le cas. Sur 466 migrants, 306 ont migré pour le travail, soit 65,67%.

### Variables indépendantes

La revue de la littérature et l’exploitation de la base du recensement pilote ont permis de retenir certaines variables susceptibles d’influencer sur la décision de migrer pour de l’emploi. Il s’agit du sexe, de la tranche d’âge, de la situation matrimoniale, de la région, du niveau d’instruction et de la profession au départ.

## Recodage de la variable renseignant sur la profession du migrant au départ

La variable renseignant sur la profession du migrant au départ a été recodé en se référant à la Classification Internationale Type de Profession (CITP) de l’OIT. En effet, cette dernière vise à faciliter la communication internationale sur les professions en fournissant aux statisticiens un cadre pour rendre disponibles des données professionnelles comparables au niveau international, et en permettant de produire des données professionnelles internationales sous une forme qui puisse être utile à la recherche ainsi qu'à des activités spécifiques de prise de décision et d'action.

Ainsi, celle-ci regroupe les différentes professions en 10 grands-groupes hiérarchisés selon leur similitude en termes de compétence et de spécialisation. Ainsi de haut en bas, on distingue **: les professions de forces armées** (0)**, les cadres** (1)**, les professions intellectuelles, scientifiques et artistiques** (2)**, les professions intermédiaires** (3)**, les employés de type administratif** (4)**, les personnels des services directs aux particuliers/ commerçants et vendeurs** (5)**, les agriculteurs** (6)**, les métiers qualifiés de l'industrie et de l'artisanat** (7)**, conducteurs** (8)**, les professions élémentaires** (9)**.**

## Présentation de la méthode pour évaluer les déterminants

La principale méthode utilisée ici est la régression logistique. La régression logistique est un algorithme de classification où la variable de résultat est catégorielle. C’est un cas particulier de la régression linéaire.

* **Spécification**

La régression logistique peut être modélisée comme suit :

Dans l’équation ci-dessus, *p* est la probabilité migrer pour de l’emploi et *X*1, *X*2, ..., *Xn* sont les variables explicatives qui incluent des variables telles que l’âge, le sexe, la situation matrimoniale, le niveau d’éducation, etc. Ce modèle de régression logistique génère ensuite les coefficients associés aux modalités de chaque variable, où un coefficient supérieur à zéro indique une plus grande chance de migrer pour de l’emploi. En posant *Z* = *b*0 + *b*1*X*1 + *b*2*X*2 + ... + *bnXn*, l’équation finale du modèle de régression logistique est donnée par :

Ici, *p* est la probabilité de migrer pour de l’emploi et *Z* représente la note globale.

* **Estimation**

L’objectif est de déterminer le vecteur β (*b*1, *b*2, …, *b*n) des paramètres du modèles.Plusieurs méthodes d’estimations sont envisageables, mais la plus utilisée est celle du maximum de vraisemblance.

Pour un échantillon de taille N, la vraisemblance est donnée par :

Ou  représente le vecteur des caractéristiques de l’individu i et correspond à la valeur prise par la variable motif du départ qui est 1 si c’est pour le travail et 0 sinon.

Le vecteur *β* dans un modèle dichotomique est défini par la résolution du système de *K* en *β* :

où Log représente le logarithme népérien.

Dans la présente étude, la régression logistique est estimée sur l’ensemble des individus de notre base d’étude (672 migrants) pour prédire la probabilité de migrer pour de l’emploi. Cette variable de résultat est indiquée par 1 lorsque la personne a migré pour de l’emploi et 0 sinon.

* **Interprétation des β**

On peut interpréter ainsi : plus β est grand, mieux on discrimine. Cependant une telle interprétation dépend des valeurs que prend (de son échelle). C’est pourquoi en général l’interprétation des coefficients β s’effectue en termes d’odds ratio. Les odds ratio sont des outils souvent appréciés dans le domaine de l’épidémiologie. Ils servent à mesurer l’effet d’une variable quantitative ou le contraste entre les effets d’une variable qualitative. L’idée générale est de raisonner en termes de probabilités ou de rapport de côtes.

Ainsi l’odd (chance) pour un individu de migrer pour de l’emploi est déterminer par :

où

L’odds ratio (rapport des chances) entre deux individus et est :

OR (

# Présentation et analyse des résultats

*Chapitre*

3

L’

**objet** de ce chapitre est de présenter certaines caractéristiques des jeunes migrants en quête d’emploi, telles que le sexe, sa situation matrimoniale, etc…

**3.1 Répartition des migrants par région et milieu de résidence 24**

**3.2 Sexe et âge des migrants 24**

**3.3 Niveau d’éducation des migrants 26**

**3.4 Profession des migrants au départ 27**

**3.5 Situation matrimoniale des migrants 28**

**3.6 Principales destinations 28**

**3.7 Conditions de départ 29**

**3.8 Evolution de la migration des jeunes sénégalais dans le temps 30**

**3.9 Modèle logistique 31**

## Répartition des migrants par région et milieu de résidence

Notre étude ne s’est pas réalisée sur tout le territoire du Sénégal. Elle n’a concerné que quelques régions à savoir Dakar, Ziguinchor, Kaolack, Matam et Kédougou. Ainsi, on remarque que Dakar et Kaolack sont les deux régions d’origine de la plupart des migrants. Cependant, Kédougou est la zone la moins représentée. Le constat a été le même pour les migrants à la recherche de l’emploi.

Tableau 3.1- *Répartition des migrants par région et par motif*

|  |  |  |  |
| --- | --- | --- | --- |
|  | MOTIF | |  |
| REGION | Pas pour le travail | Travail | **Total** |
| Dakar | 61 | 104 | 165 |
| Ziguinchor | 18 | 61 | 79 |
| Kaolack | 48 | 71 | 119 |
| Matam | 16 | 46 | 62 |
| Kédougou | 17 | 24 | 41 |

*Source : Phase Pilote RGPH-5, Calcul de l’auteur*

Par ailleurs, la plupart des migrants vivaient dans des milieux urbains. En effet, le constat est fait pour 7 migrants sur 10. Par ailleurs, quel que soit le motif de migration, les migrants vivants autrefois dans les milieux urbains sont majoritaires. Les ruraux semblent ne pas être trop intéressé à l’idée d’émigrer. Cependant, leur proportion la plus grande se trouve dans le groupe de ceux ayant migré pour le travail soit 32,03% contre 25% de l’autre côté.

## Sexe et âge des migrants

L’étude montre qu’il y a plus de jeunes hommes que de jeunes femmes pour le travail dans les zones étudiées. En effet, près de 8 migrants sur 10 sont de sexe masculin.

Figure 3.1 - *Répartition des migrants suivant le sexe*

*Source : Phase Pilote RGPH-5, Calcul de l’auteur*

On remarque que les hommes migrent plus pour de l’emploi contrairement aux femmes dont les motifs sont autre que le travail. En effet, seulement 41% des jeunes femmes ont migré pour des motifs de travail contre 73% chez les jeunes hommes. Cependant, que ce soit pour des raisons de travail ou non, les jeunes hommes sont ceux qui migrent le plus. C’est ce que montrent les deux tableaux ci-dessous :

Tableau 3.2 - *Répartition des migrants par sexe et motif (1)*

|  |  |  |
| --- | --- | --- |
|  | SEXE | |
| MOTIFS | Féminin | Masculin |
| Pas pour le travail | 59,22% | 27,27% |
| Pour le travail | 40,78% | 72,73% |
| Total | 100% | 100% |

*Source : Phase Pilote RGPH-5, Calcul de l’auteur*

Tableau 3.3- *Répartition des migrants par sexe et par motif (2)*

|  |  |  |  |
| --- | --- | --- | --- |
|  | SEXE | |  |
| MOTIFS | Féminin | Masculin | **Total** |
| Pas pour le travail | 38,12% | 61,82% | 100% |
| Pour le travail | 13,13% | 86,87% | 100% |

*Source : Phase Pilote RGPH-5, Calcul de l’auteur*

Quant à l’âge des migrants de la zone étudiée, il est de 25 ans en moyenne. La plupart des ceux-ci ont entre 20 et 34 ans comme le montre le graphe ci-dessous. Le même constat est fait pour les jeunes migrants à la recherche de l’emploi. Cependant pour les migrants pour des motifs autre que l’emploi, on les retrouve plus dans la tranche d’âge 20-29.

Figure 3.2- *Répartition des migrants par tranche d’âge et motifs*

*Source : Phase Pilote RGPH-5, Calcul de l’auteur*

## Niveau d’éducation des migrants

La plupart des jeunes migrants étudiés ont mis pied à l’école. En effet près de 8 migrants sur 10 ont au moins atteint le niveau primaire. Cependant plus de migrants ont atteint le niveau supérieur. On a de façon générale, 22% des migrants qui ont atteint le niveau supérieur, contre 16% à l’élémentaire comme au niveau moyen. Par ailleurs, 19 % des migrants n’ont aucun niveau d’éducation.

Figure 3.3 - *Répartition des migrants par niveau d’éducation*

*Source : Phase Pilote RGPH-5, Calcul de l’auteur*

Cependant, excepté les migrants ayant un niveau supérieur qui n’ont pas trop voyagé pour le travail, les autres catégories de migrants suivant leur niveau d’éducation. Par ailleurs, plus on avance dans les niveaux d’éducation, moins est la proportion des migrants à la recherche d’emploi. En d’autres termes, les personnes ayant plus migré pour de l’emploi sont les personnes n’ayant aucun niveau en termes d’éducation, soit 23,2%.

Tableau 3.4- *Répartition des migrants par niveau d’éducation et par motifs*

|  |  |  |  |
| --- | --- | --- | --- |
|  | MOTIFS | |  |
| EUDCATION | Pas pour le travail | Pour le travail | **Total** |
| Aucun | 10,63% | 23,2% | 18,88% |
| Elémentaire | 7,50% | 20,26% | 15,88% |
| Moyen | 9,38% | 19,28% | 15,88% |
| NSP | 5% | 6,86% | 6,22% |
| Secondaire | 26,25% | 18,95% | 21,46% |
| Supérieur | 41,25% | 11,44% | 21,67% |
| Total | 100% | 100% | 100% |

*Source : Phase Pilote RGPH-5, Calcul de l’auteur*

## Profession des migrants au départ

L’analyse montre que les migrants avaient pour la plupart des professions élémentaires ou encore étaient des personnels de services au départ. En effet, pratiquement 6 migrants sur 10 étaient dans le cas. Cependant, rares ont été ceux qui autrefois travaillaient dans l’industrie ou l’artisanat ou encore étaient des cadres et qui ont migré.

Le constat a été le même pour ceux n’ayant pas migré pour de l’emploi où on rencontre plus des gens de professions élémentaires et des personnels de services et moins de cadres et des gens de l’industrie et de l’artisanat. Cependant, pour ceux ayant migré pour de l’emploi les personnes ayant autrefois des métiers qualifiés de l’industrie et de l’artisanat ont un pourcentage pas négligeable. En effet, ils représentent 15,36% de ceux-ci.

Tableau 3.5- *Répartition des migrants par profession*

|  |  |  |  |  |
| --- | --- | --- | --- | --- |
|  | Motifs | | |  |
| Professions | Pas pour le travail | Travail | | **Total** |
| Agriculteurs | 7.50 | 10.78 | | 9.66 |
| Cadres | 1.25 | 1.31 | | 1.29 |
| Conducteurs | 0.00 | 0.98 | | 0.64 |
| Employés de type administratifs | 5.00 | 0.98 | | 2.36 |
| Industrie/Artisanat | 0.63 | 15.36 | | 10.30 |
| Personnel des services | 11.88 | 20.59 | | 17.60 |
| Professions intellectuelles | 8.75 | 9.15 | | 9.01 |
| Professions intermédiaires | 8.75 | 6.21 | | 7.08 |
| Professions élémentaires | 56.25 | | 34.64 | 42.06 |
| Total | 100.00 | 100.00 | | 100.00 |

*Source : Phase Pilote RGPH-5, Calcul de l’auteur*

## Situation matrimoniale des migrants

De façon générale, les jeunes migrants sont plus célibataire ou monogame. En effet, à eux deux, ils regroupent près de 85 % des migrants dont 61% pour les célibataires et 24% pour les monogames. Par contre les mariés quand bien même ne migrent pas trop, sont plus représentés par les polygames soit 12% sur 15%.

Parmi les migrants à la recherche du travail, le même constat est fait. Ainsi, les célibataires sont ceux qui migrent le plus pour de l’emploi alors qu’à l’opposé, très peu de divorcés et de personnes en union libre migrent pour le même motif à raison de1,25% chacun. Par ailleurs les veufs n’ont pas migré pour de l’emploi dans les régions étudiés durant les cinq dernières années.

Figure 3.4- *Répartition des migrants par situation matrimoniale et par motifs*

*Source : Phase Pilote RGPH-5, Calcul de l’auteur*

## Principales destinations

Tableau 3.6- *Répartition des migrants suivant le lieu de destination*

|  |  |  |
| --- | --- | --- |
| PAYS DE DESTINATION | EFFECTIFS | POURCENTAGE |
| Afrique Centrale | 22 | 4.72 |
| Afrique de l'Ouest | 81 | 17.38 |
| Afrique du Nord | 62 | 13.30 |
| Amérique | 27 | 5.79 |
| Asie | 10 | 2.15 |
| Australie | 1 | 0.21 |
| Europe | 252 | 54.08 |
| Libye | 3 | 0.64 |
| Madagascar | 1 | 0.21 |
| NSP | 2 | 0.43 |
| Nouvelle-Zélande | 1 | 0.21 |

*Source : Phase Pilote RGPH-5, Calcul de l’auteur*

L’Europe est la principale destination des jeunes migrants sénégalais accueillant ainsi à elle seule, plus de la moitié des migrants soit 54%. Il faut noter également que tous les pays européens ne sont pas des destinations des sénégalais et parmi ceux concernés, on a la France, l’Espagne et l’Italie qui sont les principaux hôtes des sénégalais avec accueillant respectivement 24,46 %, 11,37 % et 13,09 %. Il faut également noter que l’Afrique est aussi une destination pour ces jeunes sénégalais qui émigrent notamment l’Afrique centrale, l’Afrique occidentale et l’Afrique du Nord avec comme principal hôte le Maroc. Les autres migrants se répartissent entre l’Amérique et l’Asie qui sont des destinations moins probables pour ces migrants.

En ce qui concerne ceux qui migrent pour de l’emploi, le même constat est fait. Leur principale destination est l’Europe plus précisément la France, l’Espagne et l’Italie. En Afrique, le Maroc demeure la destination la plus envisagée.

## Conditions de départ

La plupart des personnes avaient au départ des papiers légaux. En effet, 8 migrants sur 10 sont dans le cas. En ce qui concerne ceux ayant migré pour de l’emploi, le constat est le même avec une proportion de 78,11 %. Les jeunes migrants sénégalais ont pour la plupart informé leur ménage de leur départ avant de partir, soit 94%. C’est ce que montre les deux graphiques ci-dessous.

Figure 3.5- *Répartition des migrants par possession de papiers légaux au départ*

Figure 3.6- *Répartition des migrants selon que le migrant ait informé son ménage ou pas au départ*

*Source : Phase Pilote RGPH-5, Calcul de l’auteur*

Les moyens de déplacement utilisés par ceux-ci ont été divers. Certains ont voyagé en véhicule, d’autres par pirogue, d’autres encore par bateau, train ou encore avion. Ce dernier a été le moyen de déplacement par excellence des jeunes migrants sénégalais de la zone d’étude, étant utilisé par plus de la moitié de ceux-ci, soit 67,81%. Mais cela pourrait se comprendre du fait que la plupart a migré vers les zones occidentales. En effet, 76,59% de ceux qui se sont rendus en Europe y sont allés par avion. Cependant, il faut quand mm noter que bien qu’ils ne soient pas trop importants, certains s’y sont rendus en bateau (7,94%), en pirogue (9,92%) ou encore en véhicule (1,98%). Par ailleurs, pour ceux ayant migré pour de l’emploi, le constat est le même. La plupart a voyagé en avion. Rares sont ceux qui ont utilisé le train comme moyen de déplacement.

Tableau 3.7- *Répartition des migrants par moyen de déplacement*

|  |  |  |  |
| --- | --- | --- | --- |
| MOYEN | Pas pour le travail | Travail | Total |
| Avion | 82,50% | 60,13% | 67,81% |
| Bateau | 2,50% | 6,21% | 4,94% |
| NSP | 4,38% | 5,88% | 5,36% |
| Pirogue | 1,25% | 7,52% | 5,36% |
| Train | 0,00% | 0,33% | 0,21% |
| Véhicule | 9,38% | 19,93% | 16,31% |
| Total | 100,00% | 100,00% | 100,00% |

*Source : Phase Pilote RGPH-5, Calcul de l’auteur*

## Evolution de la migration des jeunes sénégalais dans le temps

Figure 3.7- *Evolution de la migration des jeunes sénégalais dans le temps*

Figure 3.8- *Evolution de la migration des jeunes sénégalais dans le temps et par motifs*

*Source : Phase Pilote RGPH-5, Calcul de l’auteur*

Notre étude nous a également permis de voir un peu l’évolution de la situation migratoire des jeunes sénégalais à travers les années. L’étude révèle que la migration étant à 44 en 2017 a connu une certaine croissance entre 2017 et 2018. Cependant elle a diminué entre 2018 et 2020 en passant de 85 à 63. Elle va par la suite connaitre une croissance de 33,33% et atteindre 84 migrants en 2021 avant de redescendre à 68 en 2022. On voit ainsi que la situation migratoire a plutôt connu une évolution en dent de scie. Quant à ceux ayant migré pour de l’emploi, le même constat est fait. L’évolution a été la même qu’en général. Par ailleurs, quelle que soit l’année, ceux ayant migré pour de l’emploi ont été majoritaire.

Il ressort ainsi de ces brèves analyses que les migrants pour de l’emploi sont principalement dans la région de Dakar et plus dans le milieu urbain. En ce qui concerne leur situation matrimoniale, il ressort que ce sont mariés qui migrent. Les hommes ainsi que ceux ayant au plus un niveau d’éducation moyen sont les plus retrouvés. Par ailleurs, ils se concentrent plus dans la tranche d’âge 25-34. D’autre part loin d’être surprenant, il ressort que les personnes de professions élémentaires sont ceux qui migrent le plus à la recherche du travail. De plus, les tests statistiques réalisés montrent que chaque variable influent sur la décision de migrer certaines fortement et d’autres encore moins.

## 3.9 Modèle logistique

Dans cette section, nous allons voir certains facteurs qui influencent la décision de migrer pour de l’emploi. Pour ce faire, nous utilisons une modélisation logistique pour appréhender ces facteurs (voir la partie méthodologique : choix du modèle). Le choix des variables explicatives à tester dépend de leur pertinence et de la disponibilité de ces variables. Ainsi, pour choisir ces variables, on s’est basé sur les résultats obtenus dans la partie descriptive. Ce processus a permis de retenir pour le modèle final les variables suivantes : la région, le sexe, la situation matrimoniale, le niveau d’éducation, le milieu de résidence, la tranche d’âge ainsi que la profession au départ du migrants.

Le tableau 3.8 résume les ratios de probabilité (odds ratio) du modèle obtenu ainsi que la variance associée, la statistique de test et la p-valeur associée à chaque modalité. Ainsi, au regard de celui-ci, le sexe est un facteur qui s’est révélé un prédicteur important de la migration pour de l’emploi. En effet, toutes choses étant égales par ailleurs, le fait d’être de sexe masculin plutôt que de sexe féminin multiplie par 2,48 la probabilité de migrer à la recherche de l’emploi ; c’est-à-dire les jeunes femmes ont environ trois fois moins de chance de migrer pour de l’emploi que les jeunes hommes. Ceci peut être dû au fait que les femmes ont plus tendance à assumer des responsabilités familiales qui, à leur tour, peuvent réduire leur capacité ou leur volonté de migrer pour de l’emploi. Au seuil de 7%, les mariés ont plus de chances de migrer pour de l’emploi que les non mariés. En effet, la chance de migrer pour de l’emploi est multipliée par 1,5 lorsqu’on est en face d’un marié que d’un non marié. Cela pourrait s’expliquer par le fait les charges associées à l’entretien de ménages notamment polygames peuvent pousser les individus à envisager la migration à la recherche de meilleures conditions de rémunération pour faire face aux besoins de la famille. En ce qui concerne le niveau d’éducation, on remarque ceux ayant un niveau supérieur et secondaire ont respectivement 9 et 3 fois moins de chance de migrer pour de l’emploi que les non instruits. En d’autres termes, ces derniers ont plus de chance de migrer que tout autre groupe. Cela pourrait s’expliquer par le fait que ceux-ci ayant des difficultés d’insertion dans le marché de travail car n’ayant aucun niveau d’éducation peuvent envisager l’émigration comme dernier espoir. La région influe également un peu sur la décision de migrer. En effet, les jeunes de la région de Ziguinchor sont 5,43 fois plus susceptible de migrer pour de l’emploi que ceux de la région de Dakar. Cette dernière regroupe, en fait, près de 90% des entreprises, des services et des sièges sociaux du pays (ANSD, 2018). Ainsi, un regard particulier doit être porté sur la question de l’emploi des jeunes de cette région.

Le milieu de résidence du migrant au départ influence aussi significativement au seuil de 15% sur sa décision d’émigrer pour de l’emploi. En effet, ceux du milieu urbain sont environ 3 fois plus susceptibles de migrer pour le travail que ceux du milieu rural. Cela ne parait pas anormal parce que ceux du milieu rural optent plus pour l’exode rural que l’émigration. Par ailleurs, les résultats indiquent également que l’âge aussi constitue un facteur de la décision de migrer pour de l’emploi. En effet, ceux dont l’âge est compris entre 25-29 et 30-34 sont tous pratiquement 3 fois plus susceptible de migrer pour de l’emploi que ceux de la tranche d’âge 15-19.

La situation au départ du migrant en ce qui concerne son emploi n’est pas pour autant un facteur très déterminant ; cependant il agit quand même sur la décision de migrer du migrant. En effet, les résultats montrent qu’au seuil de 15%, les personnes ayant autrefois des professions liées aux métiers qualifiés de l’industrie et de l’artisanat sont 10 fois plus susceptibles de migrer pour le travail que ceux occupant des fonctions de cadres.

Tableau 3.8*- Résultats du modèle logistique*

|  |  |  |  |  |
| --- | --- | --- | --- | --- |
| Variables | Odds\_ratio | Std.err. | Statistic | p-value |
| Sexe |  | | | |
| Féminin | - | - | - | - |
| Masculin | 2,48 | 0,72 | 3,13 | 0,00 |
| Niveau d'éducation |  | | | |
| Aucun | - | - | - | - |
| Elémentaire | 0,73 | 0,35 | -0,65 | 0,51 |
| Moyen | 0,90 | 0,42 | -0,22 | 0,82 |
| NSP | 0,46 | 0,26 | -1,39 | 0,16 |
| Secondaire | 0,36 | 0,15 | -2,44 | 0,01 |
| Supérieur | 0,12 | 0,05 | -4,89 | 0,00 |
| Situation matrimoniale |  | | | |
| Marié(e)/en union | - | - | - | - |
| Non Marié(e) | 0,60 | 0,17 | -1,79 | 0,07 |
| Tranche d’âge |  | | | |
| 15-19 | - | - | - | - |
| 20-24 | 1,52 | 0,58 | 1,09 | 0,28 |
| 25-29 | 3,25 | 1,29 | 2,96 | 0,00 |
| 30-34 | 3,43 | 1,48 | 2,87 | 0,00 |
| Région |  | | | |
| Dakar | - | - | - | - |
| Ziguinchor | 5,43 | 4,47 | 2,06 | 0,04 |
| Kaolack | 0,66 | 0,21 | -1,28 | 0,20 |
| Matam | 1,25 | 0,57 | 0,49 | 0,62 |
| Kédougou | 1,85 | 1,52 | 0,75 | 0,46 |
| Milieu de résidence |  | | | |
| Rural | - | - | - | - |
| Urbain | 2,96 | 2,21 | 1,45 | 0,15 |
| Catégorie de professions |  | | | |
| Cadres | - | - | - | - |
| Agriculteurs | 0,67 | 0,75 | -0,36 | 0,72 |
| Employés de type administratif | 0,34 | 0,43 | -0,85 | 0,39 |
| Industrie/Artisanat | 10,00 | 14,72 | 1,56 | 0,12 |
| Personnels des services | 1,01 | 1,10 | 0,01 | 0,99 |
| Professions élémentaires | 0,37 | 0,40 | -0,93 | 0,35 |
| Professions intellectuelles | 0,56 | 0,62 | -0,52 | 0,60 |
| Professions intermédiaires | 0,53 | 0,60 | -0,56 | 0,58 |

*Source : Phase Pilote RGPH-5, Calcul de l’auteur*

# CONCLUSION ET RECOMMANDATIONS

La présente étude avait pour objectif d’évaluer les déterminants de la migration des jeunes sénégalais en quête d’emploi. Il s’agissait d’analyser les caractéristiques de ces migrants et ensuite de voir lesquelles de celles-ci influencent leur choix de migrer pour de l’emploi à travers le modèle de régression logistique. Pour réaliser cela, les données de la phase pilote du 5e Recensement Général de la Population et de l’Habitat (RGPH-5) du Sénégal.

L’analyse portant à déterminer le profil des migrants nous a permis de voir que les migrants pour de l’emploi sont principalement dans la région de Dakar et plus dans le milieu urbain. En ce qui concerne leur situation matrimoniale, il ressort que ce sont mariés qui migrent. Les hommes ainsi que ceux ayant au plus un niveau d’éducation moyen sont les plus retrouvés. Par ailleurs, ils se concentrent plus dans la tranche d’âge 25-34. D’autre part loin d’être surprenant, il ressort que les personnes de professions élémentaires sont ceux qui migrent le plus à la recherche du travail. Ainsi voici dressé le profil des migrants à la recherche de l’emploi.

Les résultats empiriques relatifs aux facteurs explicatifs de la migration montrent que les variables économiques notamment le salaire influencent positivement la décision de migrer. Ce sens de causalité est conforme à la théorie économique et aux conclusions des travaux empiriques antérieurs consacrés à la migration. Les résultats montrent que la proportion des jeunes migrants sénégalais en quête d’emploi est de 65,67%. Cette proportion varie selon le sexe, la situation matrimoniale, la région, ou d’autres facteurs. Par ailleurs, l’étude des facteurs prédictifs de la migration pour de l’emploi, réalisée avec le modèle logistique binaire, donne un impact statistiquement significatif des variables suivantes : la région, le sexe, la situation matrimoniale, la tranche d’âge du migrant ainsi que son niveau d’éducation. Ainsi, on retient que le fait de n’avoir aucun niveau en termes d’éducation, le fait d’être de sexe masculin, le fait d’être dans la tranche d’âge 25-34 ou encore de résider dans la région de Ziguinchor et dans le milieu urbain influencent la probabilité de migrer à la recherche de l’emploi. En revanche, l’estimation livre des résultats contre-intuitifs pour ce qui est du statut marital des individus. En effet, un lien positif a été trouvé entre la décision de migrer et le statut de marié alors que la littérature économique retient généralement l’absence de contraintes conjugales parmi les facteurs favorisant la migration. Néanmoins, un tel résultat peut trouver sa justification dans la recherche de moyens de subsistance pour le ménage. En résumé, il a été constaté un effet significatif entre toutes les variables d’analyses du modèle à l’exception de la variable milieu de résidence. En d’autres termes, le sexe, la région, la situation matrimoniale, la profession au départ, la tranche d’âge ainsi que le niveau d’éducation ressortent au terme de notre étude comme principaux déterminants de la migration des jeunes sénégalais pour de l’emploi.

Toutefois, cette étude dont l’objectif était d’appréhender les déterminants de la migration de jeunes sénégalais de 15 à 34 ans à la recherche de l’emploi présente quelques limites :

* La première provient de la conception de migrant par le recensement dont nous avons utilisé les données. Cette mesure ne permet d’obtenir des informations que sur la migration actuelle récente, ce qui sous-estime le nombre de migrants internationaux mais aussi le nombre de migrations. En effet, la période de référence de 5 ans exclut toutes les migrations qui ont lieu dans un passé plus lointain. En outre, la migration est un phénomène renouvelable. Mais les migrants qui ont eu à quitter leur pays dans la période de référence de 5 ans et qui ont eu à faire plusieurs allers-retours ne sont pas comptabiliser ; d’où une sous-estimation des migrations.
* La deuxième provient de l’insuffisance des données utilisées. En effet, notre étude s’est faite sur une base de données de 466 individus. Cela ne permet pas une bonne généralisation des résultats et pourrait impacter la qualité du modèle appliquée pour identifier les déterminants. D’autre part, cette analyse aurait également été encore plus pertinente si on avait d’autres informations relatives aux caractéristiques socio-démographiques (le niveau de pauvreté par exemple) des migrants pour une meilleure appréhension de ces déterminants.

Au vu de nos résultats, nous recommandons au gouvernement sénégalais de mettre en place des mesures d’accompagnement des jeunes à la recherche de l’emploi par le financement de certains projets et de la formation professionnelle, par la concrétisation de son processus de décentralisation déjà entamée afin de stimuler l’emploi non seulement dans les régions les plus défavorisées mais sur toute l’étendue du territoire. Un regard plus particulier doit être porté sur les conditions de travail des personnes ayant des professions élémentaires. En vue d’enrichir notre analyse et d’appréhender cette question d’émigration des jeunes pour de l’emploi sous un autre angle il serait intéressant de voir l’impact de la pauvreté et du niveau de salaire sur cette décision pour les jeunes sénégalais.

# REFERENCES BIBLIOGRAPHIQUES

Victor Piché, « Les théories migratoires : vers un nouveau paradigme à la croisée de l’économie politique, du cosmopolitisme et des droits des migrants et des migrantes »

Papa Demba Fall, « Migration internationale et droits des travailleurs au Sénégal »

Daniel Lessault, « L'émigration internationale au Sénégal : les enseignements du dernier recensement de la population du Sénégal »

Madon Awissi Sall, « Migration interne et migration internationale au Sénégal : que représente Dakar dans cette dynamique ? »

Sandhya Rani Mahapatro, « Patterns and determinants of female migration in india: insights from census »

Andres J. Garciay, Deepa K. Pindoliay, Kenneth K. Lopiano and Andrew J. Tatem, “Modeling internal migration flows in sub-Saharan Africa using census microdata”

Jajati Keshari Parida and S Madheswaran, “Spatial heterogeneity and population mobility in India”

Dr Cheik Oumar Ba et Dr Alfred Iniss Ndiaye, « L’émigration clandestine sénégalaise »

Rapport Plan Senegal Emergent, Plan d’Action Prioritaires 2019-2023

Cours Modèle logistique, ENSAI Rennes

# TABLE DES MATIERES

[DECHARGE I](#_Toc121322143)

[REMERCIEMENT II](#_Toc121322144)

[AVANT-PROPOS III](#_Toc121322145)

[SOMMAIRE IV](#_Toc121322146)

[LISTE DES GRAPHIQUES V](#_Toc121322147)

[LISTES DES TABLEAUX VI](#_Toc121322148)

[LISTE DES SIGLES ET ABBREVIATIONS VII](#_Toc121322149)

[RESUME VIII](#_Toc121322150)

[ABSTRACT 1](#_Toc121322151)

[INTRODUCTION GENERALE 2](#_Toc121322152)

[PRESENTATION DE LA STRUCTURE D’ACCUEIL 6](#_Toc121322153)

[A. PRESENTATION DE L’ANSD 6](#_Toc121322154)

[1. HISTORIQUE DE L’ANSD 6](#_Toc121322155)

[2. MISSIONS DE L’ANSD 6](#_Toc121322156)

[3. ORGANISATION ADMINISTRATIVE DE L’ANSD 7](#_Toc121322157)

[B. ACTIVITES REALISEES LORS DU STAGE 8](#_Toc121322158)

[CADRE CONCEPTUEL ET REVUE DE LITTERATURE 10](#_Toc121322159)

[1.1 DEFINITION DES CONCEPTS 11](#_Toc121322160)

[1.1.1 MIGRATION 11](#_Toc121322161)

[1.1.2 LA MIGRATION INTERNATIONALE 12](#_Toc121322162)

[1.1.3 MIGRANT 12](#_Toc121322163)

[1.2 REVUE DE LITTERATURE 13](#_Toc121322164)

[1.2.1 REVUE THEORIQUE 13](#_Toc121322165)

[1.2.2 REVUE EMPIRIQUE 16](#_Toc121322166)

[PRESENTATION DES DONNEES ET METHODOLOGIE 18](#_Toc121322167)

[2.1 PRESENTATION DES DONNEES 19](#_Toc121322168)

[2.2 PRESENTATION DES VARIABLES 19](#_Toc121322169)

[2.2.1 VARIABLE DEPENDANTE « MOTIF DE MIGRATION » 19](#_Toc121322170)

[2.2.2 VARIABLES INDEPENDANTES 20](#_Toc121322171)

[2.3 RECODAGE DE LA VARIABLE RENSEIGNANT SUR LA PROFESSION DU MIGRANT AU DEPART 20](#_Toc121322172)

[2.4 PRESENTATION DE LA METHODE POUR EVALUER LES DETERMINANTS 20](#_Toc121322173)

[PRESENTATION ET ANALYSE DES RESULTATS 23](#_Toc121322174)

[3.1 REPARTITION DES MIGRANTS PAR REGION ET MILIEU DE RESIDENCE 24](#_Toc121322175)

[3.2 SEXE ET AGE DES MIGRANTS 24](#_Toc121322176)

[3.3 NIVEAU D’EDUCATION DES MIGRANTS 26](#_Toc121322177)

[3.4 PROFESSION DES MIGRANTS AU DEPART 27](#_Toc121322178)

[3.5 SITUATION MATRIMONIALE DES MIGRANTS 28](#_Toc121322179)

[3.6 PRINCIPALES DESTINATIONS 28](#_Toc121322180)

[3.7 CONDITIONS DE DEPART 29](#_Toc121322181)

[3.8 EVOLUTION DE LA MIGRATION DES JEUNES SENEGALAIS DANS LE TEMPS 30](#_Toc121322182)

[3.9 MODELE LOGISTIQUE 31](#_Toc121322183)

[CONCLUSION ET RECOMMANDATIONS 36](#_Toc121322184)

[REFERENCES BIBLIOGRAPHIQUES 38](#_Toc121322185)

[TABLE DES MATIERES X](#_Toc121322186)

[ANNEXE XII](#_Toc121322187)

# ANNEXE

Tableau montrant la valeur de la p-value du test de Khi-2 par variable

|  |  |  |
| --- | --- | --- |
| Variables | Migrants pour de l'emploi | |
| **Non (%)** | **Oui (%)** |
| Sexe | P-value (Khi2) = 0,000 | |
| Homme | 61,88 | 86,27 |
| Femme | 38,12 | 13,73 |
| Total | 100 | 100 |
| Situation matrimoniale | P-value (Khi2) = 0,000 | |
| Marié(e)/en union | 76,25 | 57,19 |
| Non marié(e) | 23,75 | 42,81 |
| Total | 100 | 100 |
| Niveau d'instruction | P-value (Khi2) = 0,000 | |
| Aucun | 10,63 | 23,2 |
| Elementaire | 7,5 | 20,26 |
| Moyen | 9,38 | 19,28 |
| NSP | 5 | 6,86 |
| Secondaire | 26,25 | 18,95 |
| Supérieur | 41,25 | 11,44 |
| Total | 100 | 100 |
| Age | P-value (Khi2) = 0,000 | |
| 15-19 | 18,13 | 10,46 |
| 20-24 | 38,13 | 20,92 |
| 25-29 | 26,25 | 33,99 |
| 30-34 | 17,5 | 34,64 |
| Total | 100 | 100 |
| Région | P-value (Khi2) = 0,004 | |
| Dakar | 38,13 | 33,99 |
| Ziguinchor | 11,25 | 19,93 |
| Kaolack | 30 | 23,2 |
| Matam | 10 | 15,03 |
| Kédougou | 10,63 | 7,84 |
| Total | 100 | 100 |
| Milieu de résidence | P-value (Khi2) = 0,115 | |
| Rural | 25 | 32,03 |
| Urbain | 75 | 67,97 |
| Total | 100 | 100 |
| Profession | P-value (Khi2) = 0,000 | |
| Agriculteurs | 7.50 | 10.78 |
| Cadres | 1.25 | 1.31 |
| Conducteurs | 0.00 | 0.98 |
| Employés de type administratifs | 5.00 | 0.98 |
| Industrie/Artisanat | 0.63 | 15.36 |
| Personnel des services | 11.88 | 20.59 |
| Professions intellectuelles | 8.75 | 9.15 |
| Professions intermédiaires | 8.75 | 6.21 |
| Professions élémentaires | 56.25 | 34,64 |
| Total | 100.00 | 100.00 |

*Source : Phase Pilote RGPH-5, Calcul de l’auteur*

1. Cela pourrait se traduire par ‘Barcelone ou le Paradis, comme si c’était un jihad. Le terme barzakh proviendrait de l’arabe qui signifierait la félicité [↑](#footnote-ref-1)
2. En peul cela signifie littéralement signifie « beaucoup d’argent ou tombeau lointain de la patrie », c’est-à-dire « Mieux vaut mourir loin de la misère de la communauté que d’assister impuissant devant la descente aux Enfers » [↑](#footnote-ref-2)